

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

1^{ER} ÉVÉNEMENT DU CIRCUIT RÉGIONAL

CLUB MAGNY-GYM



École Secondaire L-J Casault

141, boul. Taché Est
Montmagny G5V 1B9

site web : www.magnygy.com
www.facebook.com/clubmagnygy/



COORDONNÉES ARG de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale Nationale	Coordonnatrice Régionale Charlotte Trottier-Désy coordo.argcnca@gmail.com Sarah Hébert présidente de la Capitale Nationale; argcnca@gmail.com https://www.facebook.com/argcnca/
COMITÉ ORGANISATEUR	Magny-Gym Bruno Morin bmorin1@globetrotter.net Directrice de la compétition Andrée-Anne Caron info@magnygy.com
DATE	1^{er} et 2 décembre 2018
SITE DE COMPÉTITION	École Secondaire L-J Casault 141, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1B9 Agrandir la carte
HÔTEL POUR LES ATHLÈTES ET SPECTATEURS	Voir la liste des hôtels, motels et gîtes en annexe à ce document
DEMANDE DE REMBOURSEMENT	Toutes les demandes de remboursement qui rempliront les conditions ci-dessous et qui auront été reçues au plus tard 72 heures avant le début de la compétition seront acceptées si accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition : <ul style="list-style-type: none">• Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer au comité organisateur une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement. Les pièces acceptées sont les suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Un certificat médical provenant d'un médecin ;○ Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;○ Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport• L'ARG se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.• Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début des compétitions.• Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives sont datées de plus de 7 jours.

DATES LIMITE INSCRIPTION ET PRODUCTION HORAIRE	Date limite d'inscription :	
	Date limite d'inscription	Jeudi 1^{er} novembre
	Date de production de l'horaire	Vers le 8 novembre
	Frais de retard pour inscriptions tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription (Payable à Gymnastique Québec)	10\$ / athlète
	Frais d'inscription: Voir cahier des charges pour les tarifs	
	Athlètes (Payable au club)	60,00\$
Frais d'admission pour les spectateurs : aucun		
MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ #1- Chaque club devra faire son inscription avec le fichier Excel produit par L'ARG ✓ #2- Ce fichier doit être transmis par courriel au plus tard à la date limite mentionnée plus haut à : Charlotte Trottier-Désy coordo.argcnca@gmail.com et Andrée-Anne Caron info@magnygym.com ✓ Le paiement des inscriptions devra se faire par chèque directement au comité organisateur. Par la poste à l'adresse suivante : Club Magny-Gym 141, boulv. Taché Est à Montmagny, Qc G5V 1B9 ✓ #3 – Jusqu'à la date limite d'inscription les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais. ✓ #4- Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire les pénalités décrites au cahier des charges seront appliquées. <p>Dans le cas où les clubs rencontrent une difficulté dans leur processus d'inscription, ils devront communiquer avec Charlotte Trottier-Désy coordo.argcnca@gmail.com pour obtenir un support technique.</p>		
SECTION DES OFFICIELS	Repas : tous les repas seront servis au site de compétition Hôtel : www.motelsympathique.com	
REMISE PROTOCOLAIRES	La remise des récompenses se fera dans le gymnase, tout près du site de compétitions	

MUSIQUE (GAF)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les musiques de sol des gymnastes R4 et R5 doivent être acheminées par courriel, en format mp3, à l'ARG (coordo.argcnca@gmail.com) avant le 15 novembre. Attention! la manière de nommer les fichiers a changé afin de se conformer aux autres niveaux. Les fichiers doivent maintenant être nommés ainsi : CLUB_Catégorie_Nom complet. (exemple : ENVOL_R4 8-9ans_Gagnon Lily. Les comités organisateurs utiliseront ces fichiers lors des compétitions. ✓ Tous les entraîneurs devront s'assurer d'avoir en mains les musiques de leurs athlètes sur CD, clé USB ou sur le téléphone. Si une musique ne fonctionne pas, la compétition ne sera pas retardée parce que « vous ne trouvez pas la musique »!
COLLATION POUR LES ENTRAÎNEURS	Le comité organisateur ne fournira pas de repas complet aux entraîneurs. Il y aura Une table de collations.
PHYSIOTHÉRAPIE	Il y aura un service de physiothérapie. Apportez votre tape ou prévoir l'achat d'une roulette au coût de 5\$
MÉDIAS SOCIAUX DU CLUB HÔTE	<p>Toutes les informations seront diffusées sur les réseaux sociaux du club pour assurer le suivi médiatique de notre événement.</p> <p style="text-align: center;">site web : www.magnygym.com www.facebook.com/clubmagnygym/</p>

BIENVENUE À MONTMAGNY !